



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>2</sup>  
(YVELINES)

**Liste des délibérations examinées  
au conseil municipal du 27 mai 2026  
(article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup

**Présidence** : Mme Sonia BRAU, Maire

**Présents** : Mme BRAU Sonia, M. SAMAMA Joseph, Mme DUCHON Lydie, M. LANCELIN Henri, Mme MARVIN Sophie, M. de NAZELLE Jérôme, Mme BARRÉ Anne, M. DANTAS Isidro, Mme KHALDI Olga, M. BOIRE Vladimir, Mme BULLIER Jessica, M. JOURDAN Yves, Mme Virginia DA SILVA, M. DEGROOTE Georges, Mme ROUSSEAU Marie-Laure, M. CREMER Etienne, Mme GRATECAP Karine, M. BELLOTTI Cédric, Mme LACROIX Graziella, M. PERUCH Stéphane, M. CLAIREMBAULT Freddy, Mme QUINTARD Joselyne, M. Vincent VICTOR, Mme DOUET Flore, M. ANELLI Dominique, M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra

**Absents excusés** : Mme SANDRIN Clara pouvoir à M. Joseph SAMAMA, Mme LAMARRE Maggy pouvoir à Mme Sonia BRAU, Mme RAZIK Sophie pouvoir à M. Christophe CAPRONI, M. GHERRAS Bilal pouvoir à M. Mehdi BELKACEM.

M. Yves JOURDAN sorti de la séance au moment du point n°10 inscrit à l'ordre du jour

**Secrétaire** : M. Vladimir BOIRE

## DELIBERATIONS

**Réf 2026/05/1-2 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée de la mandature 2026-2032.**

*Adopté avec 4 sièges pour la liste Saint Cyr Au Cœur 2026 et 1 siège pour Ensemble Pour Saint Cyr*

**Réf 2026/05/2-2 : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public pour la durée de la mandature 2026-2032.**

*Adopté avec 4 sièges pour la liste Saint Cyr Au Cœur 2026 et 1 siège pour Ensemble Pour Saint Cyr*

**Réf 2026/05/3-2 : Convention de mécénat dans le cadre de l'organisation du Cyr'Athlon 2026**

*Adopté à 34 voix pour et 1 abstention (Mme Lydie DULONGPONT)*

**Réf 2026/05/4-2 : Modification du tableau des effectifs.**

*Adopté à 32 voix pour et 3 abstentions (Mme Camille DELARUE, M. Jérôme PRUDENT et Mme Sandra BENHEMMA)*

**Réf 2026/05/5-2 : Composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, le maintien du paritarisme, le recueil du vote des représentants de l'employeur**

*Adopté à 32 voix pour et 3 voix contre (Mme Camille DELARUE, M. Jérôme PRUDENT et Mme Sandra BENHEMMA)*

**Réf 2026/05/6-2 : Demande d'approbation du rapport annuel d'activité de l'année 2024 du délégataire du centre aquatique de Saint-Cyr-l'École.**

*Prend acte avec 32 voix pour et 3 abstentions (Mme Camille DELARUE, M. Jérôme PRUDENT et Mme Sandra BENHEMMA)*

**Réf 2026/05/7-2 : Avenant n°7 au contrat d'affermage avec la société Vert Marine pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique municipal.**

*Adopté à 27 voix pour et 8 voix contre (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, M. Christophe CAPRONI, Mme Sophie RAZIK, M. Bilal GHERRAS, Mme Camille DELARUE, M. Jérôme PRUDENT et Mme Sandra BENHEMMA)*

**Réf 2026/05/8-2 : Représentation de la commune auprès des bailleurs sociaux.**

*Adopté à 27 voix pour et 8 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, M. Christophe CAPRONI, Mme Sophie RAZIK, M. Bilal GHERRAS, Mme Camille DELARUE, M. Jérôme PRUDENT et Mme Sandra BENHEMMA)*

**Réf 2026/05/9-2 : Désignation d'un représentant pour représenter la commune à l'Association de Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire Est Yvelines (COGITEY).**

*Adopté à 27 voix pour et 8 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, M. Christophe CAPRONI, Mme Sophie RAZIK, M. Bilal GHERRAS, Mme Camille DELARUE, M. Jérôme PRUDENT et Mme Sandra BENHEMMA)*

**Réf 2026/05/10-2 : Fixation du taux de la taxe d'aménagement par référence aux documents cadastraux**

*Adopté à 34 voix pour*

**Réf 2026/05/11-2 : Actualisation de la tarification des services municipaux**

*Adopté à 30 voix pour et 5 voix contre (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, M. Christophe CAPRONI, Mme Sophie RAZIK, M. Bilal GHERRAS)*

Fait à Saint-Cyr-l'École, affiché et publié en ligne, le **- 3 JUIN 2026**

Signé électroniquement par :  
Sonia BRAU

**Sonia BRAU**



Maire

Le 3 juin 2026

*Les délibérations adoptées mentionnées sur cette liste peuvent faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire de la commune de Saint-Cyr-l'École et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles sis 56, avenue de Saint-Cloud à Versailles (78011), notamment par le biais du portail « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de la formalité la plus tardive, soit la date de la publication en ligne sur le site internet de la commune indiquée ci-dessus, soit la date de leur réception en Préfecture.*